

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**SOUSCRIPTEUR** ou  **NU PROPRIÉTAIRE**

M.  Mme  M. et Mme  Société

Nom/Raison sociale \_\_\_\_\_  
 Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
 Prénoms \_\_\_\_\_  
 Représentant (si société) \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Portable \_\_\_\_\_  
 E-mail (obligatoire) \_\_\_\_\_  
 N° Siret \_\_\_\_\_

Imposition  IS  IR

**CO-SOUSCRIPTEUR** ou  **USUFRUITIER**

M.  Mme  M. et Mme  Société

Nom/Raison sociale \_\_\_\_\_  
 Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
 Prénoms \_\_\_\_\_  
 Représentant (si société) \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Portable \_\_\_\_\_  
 E-mail (obligatoire) \_\_\_\_\_  
 N° Siret \_\_\_\_\_

Imposition  IS  IR

Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale (réduite aux acquêts)  Communauté universelle  
 Séparation de biens  Participation aux acquêts

Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale (réduite aux acquêts)  Communauté universelle  
 Séparation de biens  Participation aux acquêts

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance au préalable du dossier de souscription comprenant notamment : une copie du bulletin de souscription, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et les statuts de la SCPI. Je déclare souscrire à l'augmentation de capital SCPI Cœur d'Europe :

Nombre de parts (Minimum 10 parts)		Montant unitaire	Montant de la souscription	
En chiffres		200 €	En chiffres	
En lettres			En lettres	

Je règle ce jour :

Au comptant la somme de ..... euros

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI CŒUR D'EUROPE

Par virement sur le compte BRED de la SCPI CŒUR D'EUROPE N° FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188

Par recours au crédit pour la somme de ..... euros

Nom de l'organisme : .....

Vos parts feront elles l'objet d'un nantissement :  Oui  Non

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur mon compte dont je joins le RIB :  Oui  Non

Je souhaite recevoir ma convocation aux assemblées générales par :  E-mail  Courrier postal

Je reconnais sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin

Fait à ..... le .....

Signature de CHAQUE souscripteur :

N° d'associé \_\_\_\_\_  
 Code apporteur \_\_\_\_\_  
 Nom CGPI \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

Date de réception : .....  
 Date de naissance : .....  
 Observation : .....  
**EUODIA FINANCE**  
 131 avenue Charles de Gaulle  
 92200 Neuilly-sur-Seine  
 Tél. 01 47 38 30 07 - www.euodia.fr  
 SIRET 519 412 571 00027 - SARL - capital 40.500 €

## Société Civile de Placement Immobilier Coeur d'Europe

Régie par les articles L 214-86 et suivants, R 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier et par les articles L231-1 et suivants du Code de commerce  
SCPI à capital variable  
Capital social : 948,160 euros  
Siège social : 29, rue Vernet 75008 Paris  
R.C.S. PARIS 899 506 919  
Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

### Conditions de souscription à l'augmentation de capital

Société de gestion : SOGENIAL IMMOBILIER - 29, rue Vernet 75008 PARIS - RCS Paris 322 982 075  
Société de gestion agréée par l'AMF n° GP 12000026 du 26 septembre 2012

Capital social maximum statutaire : 7.000.000 € soit 43.750 parts de 160 € de nominal

Capitaux à collecter : la SCPI pourra augmenter son capital dans la limite de son capital social statutaire maximum

Prix de souscription d'une part :

- Valeur nominale : 160 €
- Prime d'émission : 40 €
- Total prix de souscription : 200 €

Sur ce prix, la SCPI réglera directement à la société de gestion, une commission de souscription de 12 % TTC du prix total de souscription, soit 24 € TTC par part.

Minimum de souscription : 10 parts pour tous les souscripteurs

Date d'entrée en jouissance : Les parts souscrites portent jouissance le premier jour du sixième mois qui suit la souscription. Le délai est compté à partir du jour de réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds par la Société.

Responsabilité des associés : Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des dettes et obligations sociales dans la proportion du nombre de parts leur appartenant. La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société a été préalablement et vainement poursuivie. Par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Rémunération de la société de gestion :

Commission de souscription : Afin de préparer les augmentations de capital, rechercher les capitaux, organiser et exécuter les programmes d'investissement, la société de gestion reçoit une commission de souscription de 12 % TTC du montant des augmentations de capital, prime d'émission incluse.

Les documents suivants doivent être obligatoirement joints en annexe au présent bulletin de souscription, à défaut la souscription ne pourra être enregistrée :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal du compte ouvert au nom du souscripteur sur lequel doit être transféré les revenus des parts souscrites
- Le formulaire d'origine des fonds dûment complété, daté et signé
- Justificatif d'origine des fonds en cas de souscription égale ou supérieure à 50 000 €
- Le règlement de la souscription par chèque ou par virement. Tout paiement en provenance de l'étranger sera soumis à l'autorisation préalable de la société de gestion.
- La fiche de connaissance client et adéquation du produit dûment remplie et signée.
- Formulaire de + de 85 ans, dûment complété, daté et signé, le cas échéant.

Pièces complémentaires pour les personnes physiques :

- Copie de pièce d'identité en cours de validité de chaque souscripteur.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque souscripteur.

Pièces complémentaires pour les personnes morales :

- Les statuts de la société et un extrait K-bis de moins de 3 mois.
- Les pouvoirs du signataire pour engager la société (assemblée générale).
- Déclaration des bénéficiaires effectifs
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du signataire, et/ou des bénéficiaires effectifs, le cas échéant.

Les règlements par virement doivent être faits sur le compte de la SCPI COEUR D'EUROPE dont les coordonnées sont les suivantes :

- Iban : FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188
- BIC : BREDFRPPXXX

Informations particulières :

La note d'information de la SCPI COEUR D'EUROPE a reçu le Visa n° 21-07 délivré par l'AMF. Elle est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription et est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion. La notice d'information prévue à l'article 422-193 du règlement général de l'AMF a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 2021.

SOGENIAL IMMOBILIER, en tant que responsable du traitement, vous informe que toutes les informations demandées dans ce formulaire doivent être renseignées, exceptés la profession et le numéro de téléphone qui sont facultatifs. Si un renseignement obligatoire n'était pas indiqué, votre souscription ne pourrait être prise en compte. Ces informations sont collectées afin de gérer votre statut d'associé de la SCPI et nous permettre d'exécuter nos obligations légales et réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les destinataires des données sont : le personnel habilité de notre société, les prestataires contractuellement liés à Sogenial Immobilier pour l'exécution des traitements, l'administration (Trésor Public...), les commissaires aux comptes, les banques de la SCPI, votre conseiller en gestion de patrimoine, les associés (dans le cadre de la consultation des feuilles de présence aux Assemblées Générales) et, le cas échéant, l'organisme ayant nanti vos parts. Sogenial Immobilier s'engage à protéger vos données contre toute atteinte. Elle seront conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre retrait complet de la SCPI.

Conformément à la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à SOGENIAL IMMOBILIER, 29 rue Vernet, 75008 PARIS - e-mail : contact@sogenial.fr. En cas d'absence de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, vous pouvez vous adresser à la CNIL. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTEUR    ou     NU PROPRIÉTAIRE

M.     Mme     M. et Mme     Société

Nom/Raison sociale .....

Nom de jeune fille .....

Prénoms .....

Représentant (si société) .....

Né(e) le ..... à .....

Profession .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Portable .....

E-mail (obligatoire) .....

N° Siret .....

Imposition             IS             IR

Situation familiale :

Célibataire     Marié(e)     Pacsé(e)     Veuf(ve)     Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale(réduite aux acquêts)     Communauté universelle

Séparation de biens                                     Participation aux acquêts

CO-SOUSCRIPTEUR    ou     USUFRUITIER

M.     Mme     M. et Mme     Société

Nom/Raison sociale .....

Nom de jeune fille .....

Prénoms .....

Représentant (si société) .....

Né(e) le ..... à .....

Profession .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Portable .....

E-mail (obligatoire) .....

N° Siret .....

Imposition             IS             IR

Situation familiale :

Célibataire     Marié(e)     Pacsé(e)     Veuf(ve)     Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale(réduite aux acquêts)     Communauté universelle

Séparation de biens                                     Participation aux acquêts

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance au préalable du dossier de souscription comprenant notamment : une copie du bulletin de souscription, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et les statuts de la SCPI. Je déclare souscrire à l'augmentation de capital SCPI Cœur d'Europe :

Nombre de parts (Minimum 10 parts)		Montant unitaire	Montant de la souscription	
En chiffres		200 €	En chiffres	
En lettres			En lettres	

Je règle ce jour :     Au comptant la somme de ..... euros

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI CŒUR D'EUROPE

Par virement sur le compte BRED de la SCPI CŒUR D'EUROPE N° FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188

Par recours au crédit pour la somme de ..... euros

Nom de l'organisme : .....

Vos parts feront elles l'objet d'un nantissement :             Oui             Non

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur mon compte dont je joins le RIB :             Oui             Non

Je souhaite recevoir ma convocation aux assemblées générales par :             E-mail             Courrier postal

Je reconnais sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin

Fait à ..... le .....

Signature de CHAQUE souscripteur :

N° d'associé .....

Code apporteur .....

Nom CGPI .....

Téléphone .....

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

**EUODIA FINANCE**

Date de réception .....  
Date de jouissance .....  
Observations : 131 avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine  
Tél: 01 47 38 30 07 - www.euodia.fr  
SIRET: 519 412 571 00027 - SARL capital 40 500 €

Société Civile de Placement Immobilier Coeur d'Europe

Régie par les articles L 214-86 et suivants, R 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier et par les articles L231-1 et suivants du Code de commerce  
SCPI à capital variable

Capital social : 948.160 euros

Siège social : 29, rue Vernet 75008 Paris

R.C.S. PARIS 899 506 919

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

## Conditions de souscription à l'augmentation de capital

Société de gestion : SOGENIAL IMMOBILIER - 29, rue Vernet 75008 PARIS - RCS Paris 322 982 075

Société de gestion agréée par l'AMF n° GP 12000026 du 26 septembre 2012

Capital social maximum statutaire : 7.000.000 € soit 43.750 parts de 160 € de nominal

Capitaux à collecter : la SCPI pourra augmenter son capital dans la limite de son capital social statutaire maximum

Prix de souscription d'une part :

- Valeur nominale : 160 €
- Prime d'émission : 40 €
- Total prix de souscription : 200 €

Sur ce prix, la SCPI réglera directement à la société de gestion, une commission de souscription de 12 % TTC du prix total de souscription, soit 24 € TTC par part.

Minimum de souscription : 10 parts pour tous les souscripteurs

Date d'entrée en jouissance : Les parts souscrites portent jouissance le premier jour du sixième mois qui suit la souscription. Le délai est compté à partir du jour de réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds par la Société.

Responsabilité des associés : Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des dettes et obligations sociales dans la proportion du nombre de parts leur appartenant. La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société a été préalablement et vainement poursuivie. Par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Rémunération de la société de gestion :

Commission de souscription : Afin de préparer les augmentations de capital, rechercher les capitaux, organiser et exécuter les programmes d'investissement, la société de gestion reçoit une commission de souscription de 12 % TTC du montant des augmentations de capital, prime d'émission incluse.

Les documents suivants doivent être obligatoirement joints en annexe au présent bulletin de souscription, à défaut la souscription ne pourra être enregistrée :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal du compte ouvert au nom du souscripteur sur lequel doit être transféré les revenus des parts souscrites
- Le formulaire d'origine des fonds dûment complété, daté et signé
- Justificatif d'origine des fonds en cas de souscription égale ou supérieure à 50 000 €
- Le règlement de la souscription par chèque ou par virement. Tout paiement en provenance de l'étranger sera soumis à l'autorisation préalable de la société de gestion.
- La fiche de connaissance client et adéquation du produit dûment remplie et signée.
- Formulaire de + de 85 ans, dûment complété, daté et signé, le cas échéant.

Pièces complémentaires pour les personnes physiques :

- Copie de pièce d'identité en cours de validité de chaque souscripteur.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque souscripteur.

Pièces complémentaires pour les personnes morales :

- Les statuts de la société et un extrait K-bis de moins de 3 mois.
- Les pouvoirs du signataire pour engager la société (assemblée générale).
- Déclaration des bénéficiaires effectifs
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du signataire, et/ou des bénéficiaires effectifs, le cas échéant.

Les règlements par virement doivent être faits sur le compte de la SCPI COEUR D'EUROPE dont les coordonnées sont les suivantes :

- Iban : FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188
- BIC : BREDFRPPXXX

Informations particulières :

La note d'information de la SCPI COEUR D'EUROPE a reçu le Visa n°21-07 délivré par l'AMF. Elle est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription et est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion. La notice d'information prévue à l'article 422-193 du règlement général de l'AMF a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 2021.

SOGENIAL IMMOBILIER, en tant que responsable du traitement, vous informe que toutes les informations demandées dans ce formulaire doivent être renseignées, exceptés la profession et le numéro de téléphone qui sont facultatifs. Si un renseignement obligatoire n'était pas indiqué, votre souscription ne pourrait être prise en compte. Ces informations sont collectées afin de gérer votre statut d'associé de la SCPI et nous permettre d'exécuter nos obligations légales et réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les destinataires des données sont : le personnel habilité de notre société, les prestataires contractuellement liés à Sogenial Immobilier pour l'exécution des traitements, l'administration (Trésor Public...), les commissaires aux comptes, les banques de la SCPI, votre conseiller en gestion de patrimoine, les associés (dans le cadre de la consultation des feuilles de présence aux Assemblées Générales) et, le cas échéant, l'organisme ayant nanti vos parts. Sogenial Immobilier s'engage à protéger vos données contre toute atteinte. Elle seront conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre retrait complet de la SCPI.

Conformément à la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à SOGENIAL IMMOBILIER, 29 rue Vernet, 75008 PARIS - e-mail : [contact@sogenial.fr](mailto:contact@sogenial.fr). En cas d'absence de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, vous pouvez vous adresser à la CNIL. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTEUR ou  NU PROPRIÉTAIRE

M.  Mme  M. et Mme  Société

Nom/Raison sociale \_\_\_\_\_  
 Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
 Prénoms \_\_\_\_\_  
 Représentant (si société) \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Portable \_\_\_\_\_  
 E-mail (obligatoire) \_\_\_\_\_  
 N° Siret \_\_\_\_\_

Imposition  IS  IR

Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale (réduite aux acquêts)  Communauté universelle  
 Séparation de biens  Participation aux acquêts

CO-SOUSCRIPTEUR ou  USUFRUITIER

M.  Mme  M. et Mme  Société

Nom/Raison sociale \_\_\_\_\_  
 Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
 Prénoms \_\_\_\_\_  
 Représentant (si société) \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Portable \_\_\_\_\_  
 E-mail (obligatoire) \_\_\_\_\_  
 N° Siret \_\_\_\_\_

Imposition  IS  IR

Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Régime matrimonial :

Communauté légale (réduite aux acquêts)  Communauté universelle  
 Séparation de biens  Participation aux acquêts

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance au préalable du dossier de souscription comprenant notamment : une copie du bulletin de souscription, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et les statuts de la SCPI. Je déclare souscrire à l'augmentation de capital SCPI Cœur d'Europe :

Nombre de parts (Minimum 10 parts)		Montant unitaire	Montant de la souscription	
En chiffres		200€	En chiffres	
En lettres			En lettres	

Je règle ce jour :

Au comptant la somme de ..... euros

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI CŒUR D'EUROPE

Par virement sur le compte BRED de la SCPI CŒUR D'EUROPE N° FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188

Par recours au crédit pour la somme de ..... euros

Nom de l'organisme : .....

Vos parts feront elles l'objet d'un nantissement :  Oui  Non

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur mon compte dont je joins le RIB :  Oui  Non

Je souhaite recevoir ma convocation aux assemblées générales par :  E-mail  Courrier postal

Je reconnais sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin

Fait à ..... le .....

Signature de CHAQUE souscripteur :

N° d'associé .....  
 Code apporteur .....  
 Nom CGPI .....  
 Téléphone .....

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

Date de réception .....  
 Date de dépôt .....  
 Observation .....  
**EUODIA FINANCE**  
 131 avenue Charles de Gaulle  
 92200 Neuilly-Sur-Seine  
 Tel. 01 47 38 30 07 - www.euodia.fr  
 SIRET 519 412 571 00027 - SARL capital 40 500 €

Société Civile de Placement Immobilier Coeur d'Europe

Régie par les articles L 214-86 et suivants, R 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier et par les articles L231-1 et suivants du Code de commerce  
SCPI à capital variable

Capital social : 948.160 euros

Siège social : 29, rue Vernet 75008 Paris

R.C.S. PARIS 899 506 919

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

## Conditions de souscription à l'augmentation de capital

Société de gestion : SOGENIAL IMMOBILIER - 29, rue Vernet 75008 PARIS - RCS Paris 322 982 075

Société de gestion agréée par l'AMF n° GP 12000026 du 26 septembre 2012

Capital social maximum statutaire : 7.000.000 € soit 43.750 parts de 160 € de nominal

Capitaux à collecter : la SCPI pourra augmenter son capital dans la limite de son capital social statutaire maximum

Prix de souscription d'une part :

■ Valeur nominale : 160 €

■ Prime d'émission : 40 €

■ Total prix de souscription : 200 €

Sur ce prix, la SCPI réglera directement à la société de gestion, une commission de souscription de 12 % TTC du prix total de souscription, soit 24 € TTC par part.

Minimum de souscription : 10 parts pour tous les souscripteurs

Date d'entrée en jouissance : Les parts souscrites portent jouissance le premier jour du sixième mois qui suit la souscription. Le délai est compté à partir du jour de réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds par la Société.

Responsabilité des associés : Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des dettes et obligations sociales dans la proportion du nombre de parts leur appartenant. La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société a été préalablement et vainement poursuivie. Par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Rémunération de la société de gestion :

Commission de souscription : Afin de préparer les augmentations de capital, rechercher les capitaux, organiser et exécuter les programmes d'investissement, la société de gestion reçoit une commission de souscription de 12 % TTC du montant des augmentations de capital, prime d'émission incluse.

Les documents suivants doivent être obligatoirement joints en annexe au présent bulletin de souscription, à défaut la souscription ne pourra être enregistrée :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal du compte ouvert au nom du souscripteur sur lequel doit être transféré les revenus des parts souscrites
- Le formulaire d'origine des fonds dûment complété, daté et signé
- Justificatif d'origine des fonds en cas de souscription égale ou supérieure à 50 000 €
- Le règlement de la souscription par chèque ou par virement. Tout paiement en provenance de l'étranger sera soumis à l'autorisation préalable de la société de gestion.
- La fiche de connaissance client et adéquation du produit dûment remplie et signée.
- Formulaire de + de 85 ans, dûment complété, daté et signé, le cas échéant.

Pièces complémentaires pour les personnes physiques :

- Copie de pièce d'identité en cours de validité de chaque souscripteur.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque souscripteur.

Pièces complémentaires pour les personnes morales :

- Les statuts de la société et un extrait K-bis de moins de 3 mois.
- Les pouvoirs du signataire pour engager la société (assemblée générale).
- Déclaration des bénéficiaires effectifs
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du signataire, et/ou des bénéficiaires effectifs, le cas échéant.

Les règlements par virement doivent être faits sur le compte de la SCPI COEUR D'EUROPE dont les coordonnées sont les suivantes :

■ Iban : FR76 1010 7001 7500 6150 7621 188

■ BIC : BREDFRPPXXX

Informations particulières :

La note d'information de la SCPI COEUR D'EUROPE a reçu le Visa n°21-07 délivré par l'AMF. Elle est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription et est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion. La notice d'information prévue à l'article 422-193 du règlement général de l'AMF a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 2021.

SOGENIAL IMMOBILIER, en tant que responsable du traitement, vous informe que toutes les informations demandées dans ce formulaire doivent être renseignées, exceptés la profession et le numéro de téléphone qui sont facultatifs. Si un renseignement obligatoire n'était pas indiqué, votre souscription ne pourrait être prise en compte. Ces informations sont collectées afin de gérer votre statut d'associé de la SCPI et nous permettre d'exécuter nos obligations légales et réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les destinataires des données sont : le personnel habilité de notre société, les prestataires contractuellement liés à Sogenial Immobilier pour l'exécution des traitements, l'administration (Trésor Public...), les commissaires aux comptes, les banques de la SCPI, votre conseiller en gestion de patrimoine, les associés (dans le cadre de la consultation des feuilles de présence aux Assemblées Générales) et, le cas échéant, l'organisme ayant nanti vos parts. Sogenial Immobilier s'engage à protéger vos données contre toute atteinte. Elle seront conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre retrait complet de la SCPI.

Conformément à la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à SOGENIAL IMMOBILIER, 29 rue Vernet, 75008 PARIS - e-mail : contact@sogenial.fr. En cas d'absence de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, vous pouvez vous adresser à la CNIL. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

## A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de la directive MIFID (Directive Marchés d'Instruments Financiers) applicable à compter du 1er novembre 2007, et de l'article L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans les fonds gérés par SOGENIAL IMMOBILIER avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Ces informations pourront être actualisées en cas de modification (s) ultérieure (s) et au maximum tous les trois ans.

## SOCIÉTÉ

FORME SOCIALE :

DENOMINATION SOCIALE :

REPRESENTANT LEGAL :

ADRESSE :

## PERSONNE PHYSIQUE

MONSIEUR

MADAME

MADEMOISELLE

MONSIEUR ET MADAME

SOUSCRIPTEUR

NOM :

PRÉNOM(S) :

NÉ(E) LE :

À :

NATIONALITÉ :

EMAIL :

@

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE\* :  OUI

NON

CO-SOUSCRIPTEUR OU CONJOINT

NOM :

PRÉNOM(S) :

NÉ(E) LE :

À :

NATIONALITÉ :

EMAIL :

@

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE\* :  OUI

NON

NOMBRE D'ENFANTS :

\* Personne qui exerce ou a exercé, lui-même un membre de sa famille ou un proche, des fonctions pour le compte d'un Etat.

## ORIGINE DES FONDS

QUELLE EST L'ORIGINE DES FONDS QUE VOUS INVESTISSEZ ?

## VOTRE SITUATION PATRIMONIALE

### ÉVALUATION DU PATRIMOINE

- MOINS DE 100.000 €  
 ENTRE 100.000 € ET 500.000 €  
 ENTRE 500.000 € ET 1.000.000 €  
 ENTRE 1.000.000 € ET 5.000.000 €  
 SUPÉRIEUR À 5.000.000 €

### COMPOSITION DU PATRIMOINE

IMMOBILIER D'USAGE :  €  
IMMOBILIER LOCATIF :  €  
ACTIFS FINANCIERS :  €  
DONT ASSURANCE VIE :  €  
LIQUIDITÉS :  €

## REVENUS ANNUELS NETS DU FOYER FISCAL

### ÉVALUATION DU REVENU ANNUEL NET

- MOINS DE 50.000 €  
 ENTRE 50.000 € ET 100.000 €  
 ENTRE 100.000 € ET 500.000 €  
 ENTRE 500.000 € ET 1.000.000 €  
 SUPÉRIEUR À 1.000.000 €

### COMPOSITION DU REVENU

REVENUS IMMOBILIERS :  €  
SALAIRES :  €  
RETRAITE :  €  
AUTRE :  €

## VOTRE INVESTISSEMENT

### VOS OBJECTIFS DE PLACEMENT

- CONSTITUER ET VALORISER UN CAPITAL  
 CONSTITUER UN COMPLEMENT DE RETRAITE  
 DIVERSIFIER VOTRE PORTEFEUILLE

- OPTIMISATION FISCALE  
 AUTRE (*Précisez*)

### VOUS SOUHAITEZ INVESTIR

- MOINS DE 15.000€  
 ENTRE 15.000 ET 75.000€  
 ENTRE 75.000 ET 150.000€  
 ENTRE 150.000 ET 300.000 €  
 PLUS DE 300.000 €

VOTRE HORIZON DE PLACEMENT :  MOINS DE 6 ANS  ENTRE 6 ET 10 ANS  SUPERIEUR A 10 ANS

AVEZ-VOUS DÉJÀ INVESTI DANS DES PRODUITS D'ÉPARGNE?  OUI  NON

PRÉCISEZ :

AVEZ-VOUS DÉJÀ INVESTI DANS DES PARTS DE SCPI?  OUI  NON

VOTRE PROFIL DE RISQUE EST :  NUL  FAIBLE  MOYEN  ÉLEVÉ

VOUS RÉALISEZ VOTRE INVESTISSEMENT À CRÉDIT ?  OUI  NON

SI OUI, ORGANISME PRÊTEUR :

## VOTRE SITUATION FISCALE D'ENSEMBLE

RÉSIDENT FISCAL EN FRANCE :  OUI  NON

VOUS ÊTES ASSUJETTI :  À L'IR  À L'IS

VOTRE IMPÔT AU TITRE DE L'IR/IS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE S'ÉLÈVE À :  €

VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IFI :  OUI  NON

VOTRE IMPÔT AU TITRE DE L'IFI DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE S'ÉLÈVE À :  €

## VOS CONNAISSANCES EN TANT QU'INVESTISSEUR

EN CAS DE COMPTE COLLECTIF (JOINT OU INDIVIS), LE NIVEAU DE CONNAISSANCE ET D'EXPÉRIENCE PRIS EN COMPTE SERA LE PLUS FAIBLE DECLARÉ. EN CAS D'ABSENCE DE RÉPONSE A UNE QUESTION ET DANS VOTRE INTÉRÊT VOUS SEREZ CONSIDÉRÉ COMME NEOPHYTE.

VOUS POSSÉDEZ DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE :

FINANCIER :  OUI  NON      IMMOBILIER :  OUI  NON

VOTRE CONNAISSANCE DES MARCHÉS IMMOBILIERS EST :

NULLE       FAIBLE       MOYENNE       ÉLEVÉE

INDIQUEZ LES SUPPORTS DE PLACEMENT DONT VOUS DISPOSEZ :

ACTIONS       ASSURANCE VIE       IMMOBILIER DIRECT       PEA  
 LIQUIDITÉ       MONÉTAIRE       OBLIGATIONS

INDIQUEZ LES MARCHÉS FINANCIERS POUR LESQUELS VOUS ESTIMEZ AVOIR UNE CONNAISSANCE ET/OU EXPÉRIENCE SUFFISANTE :

CAC 40       EURONEXT-EUROLIST ET ALTERNEXT  
 AUTRES MARCHÉS FRANÇAIS       MARCHÉS ÉTRANGERS

INDIQUEZ LES TYPES DE PLACEMENT POUR LESQUELS VOUS ESTIMEZ AVOIR UNE CONNAISSANCE ET/OU EXPÉRIENCE SUFFISANTE :

ACTION       OBLIGATIONS  
 ASSURANCE VIE EN €       OPCV  
 ASSURANCE VIE EN UNITÉS DE COMPTE       SCPI  
 FCPI/FIP/FCPR *rayez la (les) mention(s) inutiles(s)*       AUTRE (PRÉCISEZ) :

**FRÉQUENCE TRANSACTION :**

- MENSUELLE  SUPÉRIEURE À 1 AN  
 TRIMESTRIELLE  AUCUN  
 ANNUELLE

**VOTRE CLASSIFICATION AU SENS DE LA DIRECTIF MIF**

CONFORMEMENT À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE ISSUE DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE N° 2004/38 SUR LES MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS (MIF), VOUS AVEZ ÉTÉ CLASSÉ(E)(S) DANS LA CATÉGORIE DES CLIENTS :  
**-NON PROFESSIONNEL**

VOUS DISPOSEZ NEANMOINS DE LA POSSIBILITÉ DE DEMANDER UN CHANGEMENT DE CLASSIFICATION PAR L'ENVOI D'UN COURRIER À LA SOCIÉTÉ DE GESTION ET SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DE CETTE DEMANDE.

- Acceptez-vous le risque de perte en capital? :  OUI  
Acceptez-vous que la liquidité de vos parts puisse être limitée? :  OUI  
Êtes-vous prêts à prendre le risque de variation à la baisse des revenus distribué sur la période de détention? :  OUI  
La durée de placement recommandée est comprise entre 8 et 12 ans :  J'ai compris et je souhaite souscrire

**ÉCHANGES AVEC VOTRE SOCIÉTÉ DE GESTION**

COMMENT SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR VOTRE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

- EMAIL  COURRIER

Votre épargne avec SOGENIAL IMMOBILIER :  
Recevoir par mail les actualités relatives à vos souscriptions

J'accepte

Dématérialisation de la documentation légale :  
Recevoir par mail les documents légaux relatifs à vos souscriptions. (Bulletin trimestriel, rapport annuel ...)

J'accepte

Vous pourrez modifier vos choix à tout moment depuis votre espace souscripteur sur <https://souscription.sogénial.fr>

**Je m'engage à informer SOGENIAL IMMOBILIER de toute évolution concernant ma situation personnelle.**

«L'ensemble des informations mentionnées ci-dessus est obligatoire dans le cadre de toute souscription auprès de SOGENIAL IMMOBILIER. SOGENIAL IMMOBILIER est responsable du traitement des données personnelles qu'elle procède au sens des dispositions du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après «RGPD») et procède au dit traitement conformément à l'article 6(1)c/ du RGPD. Sont seuls destinataires de tout ou partie des données, les membres habilités de SOGENIAL IMMOBILIER, les autorités légales, administratives ou réglementaires qui sont en droit, au regard de leur statut, de les recevoir, les prestataires de SOGENIAL IMMOBILIER qui interviennent en leur qualité de sous-traitant. Je reconnais avoir été informé(e) de mes droits, à tout moment, d'accéder aux données à caractère personnel me concernant, de rectifier ou d'effacer celles-ci, de limiter le traitement ou de m'opposer à celui-ci, et de la portabilité de mes données et avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et de la durée de conservation de mes données disponible sur : <https://souscription.sogénial.fr>

FAIT À :

LE :

SIGNATURE(S) DU(DES) INVESTITEUR(S) :